



CSE-Central GRDF du 21 janvier 2021

2. Avis CGT sur la hiérarchisation des activités

Vous consultez ce jour, sans information préalable, le CSE-C de GRDF sur la note de hiérarchisation des activités dans le cadre de la continuité de service de distribution du gaz. Votre projet réside dans une note fournissant un cadre de référence pour tous les plans de continuité d'activités ou plus généralement pour toutes les situations de gestion de crise dès lors qu'il n'est plus possible d'assurer temporairement les missions habituelles du distributeur. Pour cela, vous modifiez la priorisation des activités définie par le PCA établi au printemps.

Cette note indique que GRDF voudrait notamment "caler les priorités à donner dans un cadre général", "accorder des degrés de liberté supplémentaires", maintenir un lot d'activité supplémentaire afin "que le fonctionnement de l'entreprise se rapproche le plus possible des conditions d'exercice". Le contenu de cette note modifie donc grandement le socle des activités des degrés 0 et 1. Vous y incluez des activités non essentielles à la sécurité des personnes et des biens. Vous permettez également la réalisation des activités externalisées sans aucun moyen de contrôle sur les entreprises prestataires.

Si la volonté de la Direction de GRDF est de fournir un cadrage national de référence sur la hiérarchisation des activités en appui du PCA, la délégation CGT au CSE-C de GRDF y voit tout autre chose.

Comme pour la référence faite aux "fiches réflexes" dans les DUER, fiches adaptables unilatéralement par GRDF en fonctions de ses intérêts, nous y voyons plutôt la possibilité pour les Directions d'outrepasser de nouveau leurs obligations de consultations des IRP en matière de santé/sécurité au travail. C'est une étape supplémentaire dans l'attaque des prérogatives des représentants du personnel en cas d'événements exceptionnels modifiant les conditions habituelles de distribution du gaz.

Le "dialogue social" à GRDF consisterait donc à se passer des travaux habituels menés par la direction avec ceux qu'elle nomme "partenaires sociaux" toujours dans le but de rentabiliser l'action financière de GRDF au détriment de l'intérêt général.

Au vu des éléments précités, la délégation CGT au CSE-C de GRDF donne un avis négatif à la note de "hiérarchisation des activités dans le cadre de la continuité du service de distribution du gaz".

À Paris,
Le 21 janvier 2021